



POLITIQUE DE DEVELOPPEMENT DURABLE



Approbation :
Entrée en vigueur :



Table des matières

PRÉAMBULE	3
1. OBJECTIFS	4
2. DÉFINITIONS	4
3. CHAMPS D'APPLICATION.....	5
4. PRINCIPES DIRECTEURS	5
4.1 Engagement envers le développement durable	5
4.2 Appropriation des principes de développement durable	5
4.3 Déploiement des principes du tourisme durable	5
5. DÉPLOIEMENT	6
6. RÔLES ET RESPONSABILITÉS	6
7. RÉVISION	6
8. ENTRÉE EN VIGUEUR	6



PRÉAMBULE

Convaincue que l'action climatique devient de plus en plus urgente, le Parc Nature Eco-Odyssée fournit des efforts afin de réduire ses émissions de CO2 et se montre prête à multiplier ses actions en matière de développement durable sous ses aspects environnemental, social et économique.

Eco-Odyssée a pour mission d'offrir aux visiteurs des expériences d'écotourisme et de tourisme d'aventure de haute qualité, sécurisées et soucieuses de l'environnement. Grâce à une panoplie d'activités extérieures, une expérience culinaire et éducative et de l'hébergement à l'année qui au cœur de la nature, Eco-Odyssée met en valeur le patrimoine naturel et culturel québécois.

Situé près du pittoresque village de Wakefield, à 30 minutes d'Ottawa-Gatineau, Eco-Odyssée permet à ses clients de découvrir l'habitat du castor en se promenant dans le labyrinthe d'eau à bord d'une embarcation nautique, et propose de se sensibiliser à la faune et la flore du marais avec des aventures à pied, comme le labyrinthe à pied et les sentiers pédestres.

Eco-Odyssée a pour vision de devenir LA destination d'activité de plein air et de tourisme d'aventure offerts aux visiteurs et entreprises en recherche d'écotourisme et de sensibilisation à l'environnement dans la région de Gatineau-Ottawa sur toute l'année.

Elle souhaite être une entreprise durable, en œuvrant de manière responsable et respectueuse de l'environnement, en améliorant la rentabilité de son activité tout en étant juste, solidaire et en faisant participer la population locale à la gestion des réserves forestières et permettant aux communautés locales de bénéficier des parcs du Québec.

1. OBJECTIFS

- 1- Adopter des pratiques concrètes et innovantes en développement durable et les intégrer dans le processus d'affaire de l'entreprise ;
- 2- Veiller à une cohérence des actions mises en place afin de rendre le développement durable un choix stratégique ;
- 3- Engager le personnel dans une démarche continue de développement durable ;
- 4- Promouvoir le développement durable auprès des visiteurs, fournisseurs et toutes les parties prenantes ;
- 5- Sensibiliser la communauté à la cause environnementale et à l'adoption des principes du développement durable dans toutes les activités communautaires, étudiantes et éducatives dans la région ;
- 6- Atteindre le zéro émission nette.

2. DÉFINITIONS

Développement durable

Au Québec, le développement durable se définit par « un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. Le développement durable s'appuie sur une vision à long terme qui prend en compte le caractère indissociable des dimensions environnementale, sociale et économique des activités de développement. » (ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs)

Objectifs de développement durable (ODD)

En septembre 2015, le Canada ainsi que 192 autres pays membres de l'Assemblée générale des Nations Unies ont adopté à l'unanimité la résolution « Transformer notre monde : Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 » renommée « Programme 2030 ». Cette résolution a établi 17 objectifs de développement durable (ODD) qui visent à mettre en œuvre un développement durable, dans ses dimensions économique, sociale et environnementale à l'échelle mondiale d'ici 2030. (Gouvernement du Canada)

Zéro émission nette

Zéro émission nette est un terme désignant une réduction significative de gaz à effet de serre à un niveau proche de zéro. Le reste des émissions présentes dans l'atmosphère étant réabsorbées naturellement, par les océans et les forêts. (Un.org)

Tourisme durable

« Le tourisme durable répond aujourd’hui aux besoins des touristes et des régions qui les accueillent tout en protégeant et en améliorant les ressources pour l’avenir. Le tourisme durable mène à une gestion intégrée de toutes les ressources, de manière à combler les besoins économiques, sociaux et esthétiques tout en préservant l’intégrité culturelle, les processus écologiques essentiels, la diversité biologique et le milieu vital. Le tourisme durable concerne les façons de faire, de gérer et de développer qui sont adoptées et mises en pratique par les exploitants touristiques. » (Tourisme Québec)

Ecotourisme

« Une forme de tourisme qui vise à faire découvrir un milieu naturel tout en préservant son intégrité, qui comprend une activité d’interprétation des composantes naturelles ou culturelles du milieu (volet éducatif), qui favorise une attitude de respect envers l’environnement, qui repose sur des notions de développement durable et qui entraîne des bénéfices socioéconomiques pour les communautés locales et régionales. » (Programme des Nations unies pour l’environnement (PNUE), Tourisme Québec)

3. CHAMPS D'APPLICATION

La présente Politique s’applique aux membres du personnel d’Eco-Odyssée. Eco-Odyssée prend également les actions nécessaires pour sensibiliser et faire appliquer la Politique à ses visiteurs, fournisseurs et toutes ses parties prenantes.

4. PRINCIPES DIRECTEURS

4.1 Engagement envers le développement durable

Eco-Odyssée s’engage à adopter les principes de développement durable dans ses dimensions environnementales, sociales et économiques en mettant en place des actions concrètes et mesurables.

4.2 Appropriation des principes de développement durable

Eco-Odyssée s’approprie des principes de développement durable et mobilise son personnel afin de renforcer la culture et sensibiliser toutes ses parties prenantes pour les enjeux actuels et futurs en liaison avec le développement durable.

4.3 Déploiement des principes du tourisme durable

Eco-Odyssée adopte un comportement visant le respect du milieu naturel, de la culture et de l’histoire de la région dans un objectif de développement du territoire et d’implication de la population locale.

5. DÉPLOIEMENT

Le déploiement de la démarche de développement durable est un travail collectif de tout le personnel d'Eco-Odyssée et ce en :

- Intégrant le développement durable dans les orientations stratégiques d'Eco-Odyssée ;
- Mettant en œuvre le plan d'action de développement durable ;
- Mettant en place un cadre participatif et collaboratif visant l'appropriation des principes du tourisme durable ;
- Promouvant le développement durable auprès des visiteurs, des partenaires et de la communauté.

6. RÔLES ET RESPONSABILITÉS

La Direction générale est responsable de l'application de la Politique. Tout le personnel veille à son application, chacun conformément à son rôle et responsabilité au sein de l'Entreprise.

7. RÉVISION

La Politique est révisée au besoin, mais au minimum tous les 3 ans à compter de sa date d'adoption.

8. ENTRÉE EN VIGUEUR

Cette Politique entre en application à la date de son adoption par la Direction Générale.